

MÉMOIRE

Dans le cadre de la consultation publique du gouvernement du Québec pour l'élaboration du quatrième plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale



**COL
LEC
TIF**

PRÉSENTÉ PAR : Collectif des entreprises d'insertion du Québec

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les 46 entreprises d'insertion membres du Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ).

Nous soulignons l'apport du millier d'employés des entreprises d'insertion qui font la différence chaque jour dans la vie des 3 000 travailleurs en formation. En les appuyant dans leur processus d'intégration sociale et professionnelle, ils leur permettent d'acquérir un avenir plus satisfaisant. Grâce à la participation de tous ces acteurs, nous avons réussi à rédiger un mémoire à l'image de notre réseau et avoir une vision globale de notre milieu qui orientent nos recommandations.

RENSEIGNEMENTS

Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)

4100, rue André-Laurendeau, bureau 200

Montréal (Québec) H1Y 3N6

514 270-4905

ceiq@collectif.qc.ca

www.collectif.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
PRÉSENTATION : LE COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC (CEIQ	5
LES ENTREPRISES D'INSERTION	6
L'EFFICACITÉ DES ENTREPRISES D'INSERTION	7
LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC	9
PISTES DE RÉFLEXION	10
LES PISTES DE SOLUTION POUR SORTIR DE LA PAUVRETÉ	12
L'ACCÈS POUR TOUS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION	13
UN REVENU VIABLE POUR TOUS	15
UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS	17
SOUTENIR ET FINANCER L'INNOVATION SOCIALE	19
LA LUTTE AUX PRÉJUGÉS TENACES	20
LES RECOMMANDATIONS DU CEIQ	21
LISTE DES MEMBRES	22

INTRODUCTION

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ) croit qu'il est important de prendre part à la consultation publique en matière de réduction de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale organisée par ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Nous croyons qu'il est très pertinent d'enrichir cette consultation, de partager notre vision, de proposer des pistes de réflexion et quelques-unes de nos solutions. Les entreprises d'insertion, les membres du CEIQ, sont des acteurs essentiels dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Grâce à leurs différentes actions, ce sont des milliers des personnes éloignées du marché de l'emploi qui acquièrent une autonomie, intègrent ou réintègrent le marché du travail, réussissent à se sortir de la pauvreté de façon durable et ne sentent plus exclus de la société.

Nous possédons une expertise terrain en adaptation de la main-d'œuvre et une grande connaissance des clientèles de plus en plus marginalisées nous permettant d'avoir une perspective de la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Nos propositions et nos différentes pistes de solution qui se retrouvent dans ce mémoire pointent vers des actions concrètes. Ces propositions résument la lecture et l'analyse des différent-es intervenant-es qui travaillent à chaque jour auprès des personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion sociale.

Nous croyons sincèrement que des actions concrètes doivent être posées afin que les personnes vulnérables aient un meilleur accès aux services adaptés à leur besoins pour qu'enfin ces personnes puissent sortir de façon pérenne de leur situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Dans le présent document, nous allons donc concentrer nos commentaires et recommandations autour des questions en lien avec notre champ d'expertise en soulignant les contributions possibles des entreprises d'insertion.

PRÉSENTATION : LE COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC (CEIQ)

Le CEIQ est le regroupement des entreprises d'insertion du Québec. Il a pour mission de promouvoir et de soutenir les entreprises d'insertion membres et d'appuyer l'intégration sociale et professionnelle des personnes en quête d'un avenir meilleur.

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec, c'est :

- 46 entreprises d'insertion présentes dans 13 régions
- Plus de 3000 personnes en formation annuellement
- 34 domaines d'apprentissage
- Un taux d'insertion en emploi et de retour aux études des finissants de 81 %
- Plus de 1 700 employés permanents
- Près de 93,3 M\$ générés par la vente de produits et services
- Près de 140,7 M\$ en chiffre d'affaires global
- 9 secteurs d'activités économiques (agriculture, alimentation, commerce au détail, culturel, manufacturier, services, tourisme, travail de bureau et service à la clientèle).
- 21 entreprises d'insertion offrent des formations certifiées

Liste des membres du Collectif des entreprises d'insertion du Québec disponible en annexe de ce document.

LES ENTREPRISES D'INSERTION

Les membres du CEIQ sont de véritables entreprises, qui ont pour mission première l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées du marché du travail. Elles sont des organismes à but non lucratif qui produisent des biens ou des services et qui utilisent l'entreprise réelle comme moyen pour que les personnes très défavorisées sur le plan de l'emploi intègrent le marché de l'emploi.

Les entreprises d'insertion sont des acteurs importants dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, car elles permettent à une clientèle de plus en plus éloignée du marché de l'emploi d'avoir une formation et un accompagnement en lien avec leurs multiples besoins. Entreprises « passerelles », les entreprises d'insertion offrent aux travailleurs en formation un parcours leur permettant d'acquérir une expérience de travail valable et plusieurs habiletés et connaissances transférables. Dans un contexte, de pénurie de main d'œuvre, ce sont de véritables atouts pour les futurs employeurs qui ont ainsi accès à de nouveaux-elles employé-es ayant une expérience de travail transférable. Le tout dans un contexte d'économie sociale. De ce fait, les entreprises d'insertion permettent aux futurs employeurs de bénéficier d'une main-d'œuvre plus apte à rencontrer la réalité du marché du travail d'aujourd'hui.

Les entreprises d'insertion ont acquis au fil des années une expertise et sont constamment à la recherche de pratiques novatrices en employabilité et en développement de la main-d'œuvre. Elles sont constamment en lien avec des gens vivant des obstacles sérieux en matière d'insertion à l'emploi. Plusieurs de ces personnes reçoivent de l'aide sociale et la majorité vivent dans une situation de pauvreté et peuvent vivre différentes problématiques telles que la maladie mentale, problèmes de comportement, de dépendances, de consommation, etc.

Chaque année, les entreprises d'insertion accueillent plus de 3 000 travailleurs en formation. De manière générale, le profil de ces individus est :

- 53,26% ont moins de 35 ans
- 59,96 % n'ont pas complété leurs études secondaires
- 23,46% ont une scolarité non reconnue au Québec
- 60,74% sont des personnes immigrantes
- 69,1% des travailleurs en formation ont terminé leur parcours
- 74,83% des finissants ont intégré un emploi
- 6,84% des finissants sont de retour aux études
- 71,67% se sont maintenus en emploi ou aux études après un an

Pour les travailleurs en formation intégrer un parcours dans une entreprise d'insertion cela signifie :

- S'intégrer dans un milieu de travail
- Occuper une place comme travailleur
- Jouer un rôle actif dans sa communauté
- Vivre une expérience positive de travail et Apprendre un métier
- Développer des habitudes et des attitudes favorables à leur insertion sociale et professionnelle

L'EFFICACITÉ DES ENTREPRISES D'INSERTION POUR L'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le nombre de personnes qui ont suivi un parcours dans une entreprise d'insertion au fil des ans et les témoignages de ceux-ci sont des preuves tangibles de l'efficacité de ce type d'entreprises, mais il est aussi pertinent de s'appuyer sur des recherches universitaires pour appuyer nos propos.

En 2013, l'évaluation des entreprises d'insertion menée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale stipulait :

... – le passage en entreprise d'insertion a un impact « réparateur » significatif, permettant aux clientèles les plus éloignées d'intégrer le marché du travail. Il fait unanimité que l'intervention des entreprises d'insertion est unique, nécessaire et efficace. Les entreprises d'insertion ont sans conteste leur place dans l'offre de services d'Emploi-Québec. La force de l'intervention des entreprises d'insertion réside dans leur approche globale et personnalisée, humaine et réaliste, une approche qui s'actualise dans un contexte réel de travail. ¹

Plus récemment, Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) de l'UQAM a mené une étude longitudinale (2017-2022) sur les effets sociaux et économiques observables auprès des personnes ayant complété avec succès un programme d'insertion.

Selon la recherche menée par le CRISES

L'étude que nous avons menée nous permet d'indiquer que les personnes suivies sur une période de 3 années ont perçu, de façon globale, leur qualité de vie s'améliorer sur trois dimensions : leur situation financière, le développement de leurs compétences sociales ou professionnelles et leur bien-être général ²

Bien que l'étude souligne l'efficacité et l'importance des entreprises d'insertion, il est aussi mentionné que les entreprises d'insertion doivent maintenir une panoplie de services afin de mieux répondre à la diversité clientèle qui malheureusement est de plus en plus éloignée du marché de l'emploi.

Cependant, notre étude témoigne de l'importance de maintenir de la diversité à l'intérieur même du modèle d'insertion québécois. Cette diversité est très importante afin d'avoir la capacité collective de répondre adéquatement aux besoins présents dans les communautés ou les EI sont implantées. Si, du point

¹ Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et du suivi de la performance. (2013). *Évaluation des interventions des entreprises d'insertion*. [En ligne]. 158 p.

² Les Cahier du CRISES, Collection Études théoriques et méthodologiques, ET2208, juillet 2022 p.71

précédent sur l'efficacité en général de l'intervention des EI, nous avons déduit l'importance d'avoir une offre de services diversifiés en matière de services communautaires et publics en préemployabilité et en employabilité, il serait tout aussi approprié de maintenir et de promouvoir une diversité dans les approches organisationnelles proposées par les entreprises.³

Si l'entreprise d'insertion est une mesure efficace pour sortir de façon durable les personnes éloignées du marché du travail et conséquemment de la pauvreté, les instances publiques doivent leur permettre une flexibilité d'approche d'intervention. Ainsi il est essentiel ils disposent d'un support financier adéquat pour leur permettent d'innover et de développer de nouveaux programmes. Dans un vison de réduction de la pauvreté. Le soutien à l'innovation social demeure une condition incontournable pour permettre aux entreprises d'insertion de s'ajuster aux nouveaux besoins des clients.

³ Les Cahier du CRISES, Collection Études théoriques et méthodologiques, ET2208, juillet 2022 p.71

LES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC

L'investissement consenti par l'État dans les entreprises d'insertion est extrêmement rentable pour la société. L'étude d'impacts socio-économiques réalisée par l'économiste François Delorme démontre que les 38,6 M\$ de fonds publics investis en 2013 dans les entreprises d'insertion ont déjà rapporté aux gouvernements un gain net de 27,8 M\$.

Selon les projections de l'étude, le maintien du financement des entreprises d'insertion sur une période de 21 ans, entrainerait des gains de plus 1,5 milliard de dollars permettant aux pouvoirs publics de réaliser un gain net de près de 800 M\$.

À la lumière des résultats, l'étude démontre que les gouvernements récupèrent les 2/3 de leur mise de fonds dès la première année et qu'il ne faut que 27 mois pour qu'ils recouvrent leurs investissements.⁴

De plus, les entreprises d'insertion génèrent à moyen terme des retombées économiques importantes, tout en permettant de former et d'accompagner vers l'emploi des personnes fortement éloignées du marché du travail.

⁴ Delorme, François. (2015). *Mise à jour de l'étude d'impacts socio-économiques des entreprises d'insertion du Québec*. 23 p.

PISTES DE RÉFLEXION

Nous saluons l'initiative du gouvernement du Québec d'opter pour une prolongation de son Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023, afin de permettre une grande consultation publique en vue de l'élaboration du quatrième plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous considérons que cette consultation large est un incontournable à l'élaboration de ce futur plan d'action qui se devra d'être ambitieux.

La lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale est avant tout une question de reconnaissance des droits. Dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU, ratifié par 164 États et qui engage le Québec, il est inscrit à l'article 11 :

« Toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture, un vêtement et un logement suffisants, ainsi qu'à une amélioration constante de ses conditions d'existence »

Cependant, l'élimination de la pauvreté ne peut pas se résumer simplement à l'accès à des moyens financiers permettant l'achat de biens et de services. Elle présuppose la mise en place des moyens facilitant l'inclusion dans un mode de vie sans pauvreté. Il faut aussi des mécanismes qui permettent l'épanouissement complet des individus de façon que tous et toutes puissent contribuer à la société à la mesure de leurs capacités et ainsi exercer une pleine citoyenneté.

L'importance de la lutte aux inégalités et aux préjugés est incontournable pour permettre une meilleure cohésion sociale. Cette lutte doit être l'élément central assurant une meilleure qualité de vie à l'ensemble des Québécois-es. Il est, selon nous, essentiel que tous les citoyens québécois-es réalisent que la lutte à la pauvreté a des impacts importants sur leur propre la qualité de vie indépendamment de leur niveau de revenus.

Ainsi, un plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale doit tenir compte des personnes à risque de pauvreté persistante telles que les personnes réfugiées et immigrantes récentes, les autochtones, les personnes handicapées, les personnes itinérantes ainsi que les personnes sous-scolarisés, les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de dépendance. Dans cette vision, il est essentiel de mieux comprendre les divers parcours de vie de ces gens en portant une attention particulière aux facteurs d'entrée et de sortie de la pauvreté.

En ce sens, les actions à entreprendre devront être préventives, sans toutefois négliger l'offre d'un soutien financier adéquat puisqu'il est une condition primordiale à la sortie de la pauvreté. Finalement, le plan d'action devrait prévoir de mettre en place en quantité suffisante de mesures, de supports et d'accompagnements adaptés et efficaces permettant une sortie pérenne de la pauvreté.

Il ne faut pas oublier que la pauvreté comprend de multiples dimensions autres qu'économiques, la pauvreté entraîne des conséquences majeures et variées sur l'ensemble de la société. La pauvreté n'affecte pas uniquement les personnes et leurs proches qui la vivent et la subissent, mais bien l'ensemble de tous les Québécois-es. Les gens en situation financière précaire ont plus de difficulté à demeurer en bonne santé, à intégrer le marché du travail et à y rester.

Les coûts de la pauvreté ce ne sont pas que les coûts liés aux demandes d'aide sociale, les impacts sont bien plus larges. La pauvreté influence les coûts des soins de santé, des services sociaux, des systèmes carcéraux, de justice, etc. La société en général, mais aussi les gouvernements ont avantage à investir les sommes et l'énergie nécessaire pour la combattre. Encore une fois, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion doit être perçue comme un investissement dans la société québécoise.

LES PISTES DE SOLUTION POUR SORTIR DE LA PAUVRETÉ

Nos solutions pour contrer la pauvreté reposent principalement sur cinq axes concrets, soit améliorer l'accès à l'éducation et à la formation, soutenir les revenus des personnes qui ne peuvent pas accéder au marché du travail pour une raison ou une autre, offrir un salaire décent à tous les travailleurs et combattre les préjugés associés à la pauvreté, soutenir l'innovation sociale

Si l'emploi demeure la solution privilégiée pour sortir de la pauvreté et de l'exclusion sociale, il reste que tous n'y ont pas accès. L'intégration au marché du travail peut s'échelonner sur une longue période, parsemée d'embûches. Nous croyons que tous les citoyen-nes devraient avoir un niveau de revenu suffisant leur permettant de couvrir l'ensemble de leurs besoins de base, pour se développer et contribuer normalement à la société. Nous sommes d'avis que tous les prestataires de l'aide sociale devraient pouvoir combler leurs besoins de base.

Nous croyons sincèrement que la société doit tout mettre en œuvre pour permettre à l'ensemble de ces citoyen-nes d'accéder au marché de l'emploi. Le travail est selon nous, plus qu'une source de revenus. Un emploi, c'est aussi un élément facilitant l'insertion sociale procurant le plein développement des individus. Cependant, une personne qui travaille devrait recevoir un salaire décent lui permettant de couvrir ses besoins de base, mais aussi d'avoir des loisirs, d'épargner, etc.

La disparition de la pauvreté ne se fera pas en un claquement de doigts, pour cette raison, nous croyons que les personnes vivant une situation de pauvreté ne doivent pas porter un double fardeau, soit être victimes de préjugés en plus de vivre des difficultés économiques.

L'ACCÈS POUR TOUS À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

L'accès à l'éducation et la formation devrait être universel, peu importe la condition économique des personnes ou leur parcours de vie. Nous évoluons dans un contexte où la transformation du marché du travail et des exigences d'emploi sont en perpétuelle évolution. Dans ce contexte, il est essentiel que la société québécoise développe des mécanismes permettant à tous d'avoir accès à de la formation tout au long de leur vie permettant aux personnes d'actualiser et de développer leurs compétences.

La grande majorité des gens que nous accueillons et formons en entreprise d'insertion ont été confrontés dans leur parcours de vie à différents obstacles limitant le développement de leur plein potentiel. Bien que les milieux traditionnels de formation donnent de bons résultats avec la majorité des individus, il n'en demeure pas moins que, pour une partie de la population, un milieu alternatif de formation est mieux adapté à leurs besoins. Au cours des années, le milieu communautaire a développé différents programmes alternatifs qui répondent aux besoins particuliers de ces clientèles. Pour relever les défis futurs et lutter contre la pauvreté, il est important de reconnaître, de développer et soutenir des lieux de formations alternatifs telles que les entreprises d'insertion.

Il est reconnu que les personnes moins bien nanties ont un accès limité aux études supérieures. La société québécoise se doit de mettre en place un des mécanismes pour pallier ces iniquités. Le coût élevé des études supérieures est un frein important à la poursuite d'études supérieures pour les gens issus de milieux modestes. En ce sens, le programme de bourses devrait être bonifié afin de ne pas discriminer les étudiants venant de familles moins bien nanties. Pour les gens moins fortunés, la peur de l'endettement lié à un prêt étudiant risque d'en dissuader plusieurs. Ils privilégient alors une formation technique ou un diplôme d'études professionnelles. Loin de nous l'idée de dévaloriser les études qui ne sont pas de niveau universitaire, mais nous croyons fermement que le choix du niveau d'études ne devrait pas être basé sur le niveau de revenu, mais plutôt les aptitudes et les intérêts des personnes désirant étudier. Nous croyons que de permettre à un plus grand d'accéder à l'université briserait en partie le cycle du transfert intergénérationnel de la pauvreté.

La façon la plus progressive de favoriser l'accès aux études n'est pas de baisser les prix pour tout le monde, c'est de donner des bourses à ceux qui en ont besoin.⁵

— Michel Poitevin

⁵ <https://www.ledevoir.com/societe/education/692037/education-le-reve-de-la-gratuite-scolaire>

L'accès aux études supérieures ne devrait pas se limiter aux mieux nantis de la société, mais être une option pour tous, peu importe le revenu familial. Nous croyons que l'endettement lié aux études est un frein majeur qui vient influencer le parcours scolaire et est souvent un des facteurs incitant le décrochage scolaire.

UN REVENU VIABLE POUR TOUS

La Mesure du panier de consommation (MPC) a été élaborée par Emploi et développement social Canada, cet outil permet de mesurer un niveau de vie qui se situe entre le niveau de subsistance et l'inclusion sociale tout en tenant compte des variations du coût de la vie entre les régions. Cette mesure est fondée sur un niveau de vie modeste et de base.

La MPC représente le coût d'un panier qui comprend : un régime alimentaire nutritif, des vêtements et des chaussures, une location d'un logement, le transport et d'autres biens et services nécessaires (comme des articles de soins personnels et des articles ménagers). Le coût du panier est comparé au revenu disponible pour chaque famille afin de déterminer les taux de faible revenu. Cette mesure est de type budgétaire. Au Québec, on retrouvait 10 % de la population dont le revenu est en deçà de ce seuil en 2019.

L'IRIS mentionnait ceci au sujet de la pauvreté et ces différentes composantes :

Même si la pauvreté est une réalité multidimensionnelle, sa dimension économique, exprimée par le revenu, est incontournable. Dans le continuum des revenus, divers repères peuvent être utilisés pour mesurer le faible revenu. Comme on peut aisément le concevoir, il y a un aspect graduel dans le niveau de manque qui peut caractériser la pauvreté sur le plan du revenu.⁶

Notre expérience du terrain nous porte à croire que la pauvreté est un piège duquel il est difficile de sortir. Les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à une multitude de facteurs externes, hors de leur contrôle qui a comme conséquence constamment d'augmenter leur niveau de précarité.

Malheureusement, plusieurs personnes en situation de pauvreté n'ont pas un niveau de revenus permettant de faire les choix les plus judicieux pour améliorer leur situation. Le logement bon marché entraînant des coûts de chauffage accru ou l'achat de titres de transport à l'unité quand on ne possède pas les moyens d'acheter une passe mensuelle sont de simples exemples pour illustrer ce que certains appellent la spirale de la pauvreté.

Pour briser la spirale de la pauvreté, il est primordial d'améliorer la capacité financière des personnes à faible revenu. Ainsi, une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté devrait s'assurer en premier temps, que tout citoyen canadien possède un niveau de revenu net leur permettant de couvrir leurs besoins de base. En ce sens, nous nous rallions à la position du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui fixe, dans un premier temps, une cible à 80 % de la MPC comme soutien financier minimal.⁹ Il est important de souligner que la MPC n'est pas un indicateur de sortie de pauvreté. La société québécoise devrait se fixer un objectif de revenu minimal permettant une sortie de la pauvreté. Ce revenu devrait permettre un plein exercice de leur citoyenneté, éviter la

⁶ IRIS, **Revenu Viable**_revisee.indd, p 3

stigmatisation et leur permettre d'entreprendre et de se consacrer à leur démarche d'insertion. La société québécoise a tout avantage à ce que tous contribuent à la mesure de leurs capacités.

Le Programme de revenu de base du Québec

Le gouvernement du Québec a lancé Le Programme de revenu de base qui s'adresse à des personnes qui ont des contraintes à l'emploi sévères et persistantes. Il est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Certains critères doivent être respectés pour y avoir accès :

- Les personnes reçoivent déjà des prestations dans le cadre du Programme de solidarité sociale.
- Les personnes ont des contraintes sévères à l'emploi pendant au moins 66 mois au cours des 72 mois précédents.

Ce programme comprend une prestation permettant de mieux couvrir les besoins de base en plus d'offrir une plus grande latitude concernant les revenus de travail et des avoirs liquides permis. Cependant, ce ne sont que 30 % des bénéficiaires de l'aide d'aide sociale qui sont admissibles à ce programme.

Le CEIQ croit que l'admissibilité au Programme de revenu de base devrait être élargie à l'ensemble des prestataires éliminant ainsi les différentes catégories d'assistés sociaux. Il s'agit d'une question d'équité sociale. À chaque année, des prestataires sont accueillis et reçoivent des services de nos organisations, certains sont considérés comme sans contrainte à l'emploi, d'autres sont identifiés comme ayant des contraintes à l'emploi. Toutefois, notre expérience terrain nous permet d'affirmer que trop souvent les personnes identifiées sans contrainte à l'emploi ont vécu des obstacles importants dans leur parcours de vie limitant grandement leurs capacités d'intégrer un emploi.

Pour le CEIQ, l'ajustement financier du revenu des personnes en fonction d'un diagnostic médical crée à la fois de la stigmatisation et de l'injustice et n'a plus sa raison d'être.

UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS

Parallèlement aux mesures gouvernementales qui permettent un filet social qui se doit d'être maintenu et surtout amélioré, il faut continuer de rendre le travail attrayant. L'intégration au marché du travail doit être encouragée, mais surtout volontaire. Les entreprises d'insertion et les autres mesures en employabilité doivent poursuivre leur mission.

Dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre, le défi n'est plus de se trouver un emploi, mais bien de le conserver. Le suivi psychosocial et socioprofessionnel qu'offrent entre autres les entreprises d'insertion permet une meilleure intégration, car ce sont les multiples aspects des individus qui sont pris en considération non seulement le savoir-faire.

Cependant, nous constatons que malgré l'intégration au marché de l'emploi n'est pas forcément synonyme de sortie de pauvreté. L'augmentation du coût de la vie, qui a nécessairement eu un effet avec un IPC de 6,7 % en 2022 sur la vie des gens travaillant au salaire minimum. L'augmentation du coût du panier d'épicerie, des prix de logements, du transport, etc. a fait en sorte que des personnes travaillant pourtant à temps plein doivent fréquenter des banques alimentaires, retardent leur départ de la maison familiale, marchent de très longues distances pour se rendre au travail, etc.

Par exemple, certaines entreprises d'insertion offrent des repas du dîner pour éviter que les travailleurs-ses en formation aient le ventre vide tout l'après-midi. Bien que le salaire minimum ait été augmenté de 1 dollar le 1^{er} mai dernier, il reste que les travailleurs au salaire minimum ne réussissent pas toujours à se sortir de la spirale de la pauvreté et sont souvent confrontés à des choix déchirants qui les maintiennent dans la précarité.

Nous maintenons notre appui au Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui recommandait en 2009 qu'une personne ayant travaillé 16 heures par semaine au salaire minimum doive avoir accès à un revenu net disponible au moins égal à la MPC.⁷

Nous soutenons que cette approche du revenu net est certainement la plus porteuse, car elle permet de maintenir une progression des revenus disponibles aux individus. Le niveau des cibles quant à lui, nous apparaît le seuil minimal. Sous ce niveau, un individu risque de voir sa qualité de vie se détériorer par le fait que son revenu est simplement insuffisant.

Comme le mentionnait, le comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale à la Commission de révision permanente de programmes :

Premièrement, il ressort qu'en l'absence de lien d'emploi (situation de chômage ou d'inactivité) la situation de chercheur d'emploi doit se montrer attractive auprès des jeunes. Pour cela, les programmes doivent permettre d'envisager de sortir d'une situation de précarité ainsi que d'être plus attractifs que d'autres formes de soutien du revenu.

⁷ file:///C:/Users/client/Downloads/Memoire_CCLP.pdf, p.15

Des programmes qui permettent de sortir de la précarité, tout d'abord, l'accessibilité et l'efficacité de certaines mesures d'emploi se voient restreintes pour certains jeunes en raison de contraintes financières. Il importe de privilégier des programmes et mesures donnant accès à des montants qui permettent de sortir de l'insécurité alimentaire ou du risque de perdre son logement. Pour cela, on peut s'inspirer des programmes d'urgence abordés précédemment, mais également des montants évoqués comme étant un revenu viable.⁸

⁸ https://www.cpmmt.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers_cpmmt/Publications/AV_CCJ-NEEF_2021_CPMT.pdf, p. 30

SOUTENIR ET FINANCER L'INNOVATION SOCIALE

Nous sommes convaincus que de permettre l'innovation par l'association de chercheurs aux intervenants terrain pour adapter les programmes aux profils des clientèles est un gage de succès. Dans un tel contexte, l'adaptation de la main-d'œuvre, plus particulièrement des personnes éloignées, de plus en plus éloignées soit dit en passant, du marché du travail, devient une des solutions porteuses à la lutte contre la pauvreté, mais est aussi une réponse à la pénurie de main-d'œuvre.

Nous croyons que des investissements majeurs dans ce domaine seraient profitables pour les instances publiques. Un grand nombre de personnes en situation de précarité et vivant dans la pauvreté pourrait bénéficier de cette opportunité et verrait leur situation économique améliorée. En tant que société, nous devons effectuer des choix, cela peut vouloir dire : offrir des services mieux adaptés et permettant ainsi de répondre aux exigences des employeurs.

Nous sommes convaincus que les services d'emplois, plus particulièrement ceux qui permettent l'amélioration des compétences professionnelles tout en assurant un accompagnement psychosocial personnalisé, comme celui offert dans le cadre des entreprises d'insertion, devraient être offerts à l'ensemble des citoyens qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail. Ces services devraient être offerts aux individus en fonction de leurs besoins et non pas en fonction de leur statut économique.

Il en va de même pour les futurs citoyens du Québec qui sont demandeurs d'asile ou en attente d'un statut. De plus, ce type de mesure devrait être offerte de façon volontaire pour les individus et non dans le cadre d'une mesure obligatoire passible de pénalité.

Nous croyons que l'offre de services des mesures d'employabilité de longue durée permettant l'amélioration des compétences devrait être bonifiée et valorisée. Il est évident que l'amélioration des qualifications et des compétences génériques et techniques des personnes est l'investissement le plus rentable pour une meilleure société.

Ces formations qualifiantes permettent aux individus d'accéder à un emploi durable et devraient être privilégiées à une approche de mise à l'emploi rapide et de court terme. Elles permettent surtout d'acquérir des notions importantes sur lesquelles les personnes pourront s'appuyer pour progresser dans leur parcours professionnel futur. Les connaissances apprises sont transférables et peuvent servir à d'autres domaines d'emploi.

Des formations alternatives, permettant aux individus d'améliorer leurs compétences et connaissances, bénéficient d'une reconnaissance formelle du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale via le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). C'est le cas dans plusieurs entreprises d'insertion. Il serait opportun de s'inspirer de ces initiatives qui ont déjà démontré leur efficacité et leur rentabilité.

LA LUTTE AUX PRÉJUGÉS TENACES

La lutte aux préjugés liés à la pauvreté est un élément central qui nous interpelle, car les préjugés tenaces nuisent à l'évolution de la société québécoise.

Une fois exprimés, amplifiés ou exploités par les médias ou des groupes d'intérêt, les préjugés infligent des dommages importants à ceux qui en sont la cible et nuisent à toute la collectivité dans laquelle ils circulent et s'incrument. Le préjugé confine au repli, à la rigidité de l'esprit et des modes de fonctionnement en donnant l'illusion d'un consensus social. À l'échelle individuelle, celui ou celle qui s'enferme dans ses préjugés se prive du même coup d'une multitude de rencontres et de découvertes enrichissantes qui pourraient lui apporter beaucoup. À l'échelle collective, le préjugé nous évite d'avoir à remettre nos choix en question, à modifier nos trajectoires, à nous dépasser, et conduit à des déséquilibres sociaux préjudiciables à tous.⁹

Nous sommes d'avis qu'une campagne de sensibilisation générale sur les enjeux que vivent les gens en situation de pauvreté serait des plus profitables à l'ensemble de la population. De plus, certains mythes seraient à déconstruire, par exemple la proportion réelle de fraudeurs de l'aide sociale. Comme le démontrait un article dans journal *Le Devoir*, seulement 3 % du montant attribué aux bénéficiaires de l'Aide sociale se sont avérés des fraudes, alors que 80 % des fausses déclarations se révélées êtres des erreurs de bonne foi.¹⁰

Les gens vivant dans la précarité éprouvent de la difficulté à boucler leur budget, ils n'ont pas à supporter en plus les commentaires souvent erronés sur leur propre situation.

⁹ Un préjugé, c'est coller une étiquette, la lutte contre la pauvreté s'arrête là où commencent nos préjugés. 4^e document de réflexion de Centraide Québec–Chaudière-Appalaches, 2011, p10

¹⁰ <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/417843/a-peine-3-de-fraudes-a-l-aide-sociale>

LES RECOMMANDATIONS DU CEIQ :

- S'assurer que les personnes qui éprouvent des difficultés à intégrer le marché du travail aient des mesures d'employabilité qui permettent l'amélioration de la qualification et des compétences, telles que les entreprises d'insertion en quantité suffisante et que celles soient assurées d'un financement adéquat
- S'assurer que les personnes sous-scolarisées aient accès à l'ensemble des services de formation sans discrimination.
- S'assurer que toutes les personnes ayant besoin d'une intervention globale, comme celle offerte en entreprise d'insertion, aient accès sans égard à leur statut de prestataires de l'aide sociale.
- S'assurer que les demandeurs d'asile aient accès à l'ensemble des services offerts par le gouvernement du Québec.
- S'assurer d'un financement adéquat des approches alternatives auprès des groupes de personnes éprouvant des difficultés, par exemple les jeunes, les minorités visibles, les autochtones, les personnes handicapées, les personnes ayant des problèmes de santé mentale, de dépendances, etc.
- Développer des sources de financement pour les projets d'innovation sociale qui permettent aux organisations œuvrant en adaptation de la main-d'œuvre de développer de nouvelles approches adaptées aux clientèles à risque de pauvreté persistante.
- Permettre à tous les prestataires de l'aide sociale d'avoir accès au Programme de revenu de base.
- Bonifier l'accès aux bourses dans le cadre du Programme de prêts et bourses afin d'élargir l'accès aux études supérieures pour les classes moins bien nanties.
- Concevoir une campagne de sensibilisation pour lutter contre les préjugés concernant les personnes en situation de pauvreté.

Dans ce présent mémoire, nous avons mis l'accent sur nos champs d'expertises : l'accès universel à l'éducation et à la formation, l'accès pour tous au revenu de base, l'importance d'un salaire décent les travailleurs-ses, l'innovation sociale et la lutte aux préjugés. Cependant, le CEIQ reconnaît évidemment l'ensemble de la problématique de la pauvreté : la crise du logement qui a un impact majeur sur le budget des gens en situation de pauvreté, la prévention à la pauvreté, le droit à la mobilité, etc. sont tous des points importants qui méritent que notre société s'y attarde et trouve des solutions.

LISTE DES MEMBRES DU COLLECTIF DES ENTREPRISES D'INSERTION DU QUÉBEC (CEIQ)

- Atelier de tri des matières plastiques recyclables du Québec (ATMPRQ)
- Atelier la Cire-Constance
- Atelier spécialisé Les Moulins (ASLM)
- Ateliers d'Antoine (Les)
- Bois Urbain
- Boulot Vers (Le)
- Buffet Accès Emploi (BAE)
- Buffets Insère-Jeunes (BIS)
- Chic Resto Pop (Le)
- Corbeille-Bordeaux-Cartierville (La)
- Cuisine Collective Hochelaga-Maisonneuve (La)
- Cuisine-Atout
- Distributions l'Escalier (Les)
- D-Trois-Pierres
- Éclipse
- Equitem
- Ferme Jeunes au travail
- Formétal
- Fringues & Cie (Y des femmes de Montréal)
- Friperie du Groupe Coderr
- Tournant 3F inc. (Le)
- Travail Jeunesse
- Vélo Vert (Le)
- Grenier Populaire des Basses-Laurentides (Le)
- Groupe PART (PART du Chef)
- La Relance
- Imprime-Emploi
- Insertech Angus
- Jardins de la Terre
- Jute & Cie
- Livr'Avenir (Service Accès Emploi)
- Palettes FGL
- Paradoxe
- Petites-Mains
- Pignon Bleu (Le)
- Piolet (Le)
- Prise
- Récupex
- Recyclage Vanier
- Recyclo-Centre
- Recypro d'Argenteuil
- Renaissance
- Resto Plateau
- Service d'entretien Pro-Prêt
- Technobois
- Textil'Art

Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)

4100, rue André-Laurendeau, bureau 200

Montréal (Québec) H1Y 3N6

514 270-4905

ceiq@collectif.qc.ca

www.collectif.qc.ca